

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 117 (1972)
Heft: 12

Artikel: La conduite par radio de la compagnie de fusiliers
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conduite par radio de la compagnie de fusiliers

1. INTRODUCTION

L'attribution, dès l'an dernier, du nouvel appareil radio *SE-125* aux unités de fusiliers a, il faut le reconnaître, sensiblement élargi l'horizon des commandants de compagnie en leur garantissant, de façon absolument certaine, la liaison avec leurs subordonnés. Il faut bien dire qu'avec l'actuelle étendue d'un dispositif défensif de compagnie comme avec l'ampleur qu'a prise la surface d'une unité à l'attaque, il était grand temps d'assurer cette liaison mieux qu'avec le vénérable *SE-100*, alias « fox », qui avait fait rire un certain nombre de générations de cadres et de soldats.

Mais il en va du nouvel appareil radio comme de toute autre nouveauté : les doctrines se multiplient quant à son emploi, doctrines qui se concentrent dans les extrêmes. En l'espèce, on prêche aussi bien la conversation « à gogo », sans précaution aucune, que le langage chiffré au sein de l'unité. Par cette petite contribution (émanant d'un commandant d'unité et non d'un spécialiste des transmissions), nous voudrions tenter de concilier les points de vue et, tout en respectant un minimum de mesures de sécurité, suggérer un moyen de conserver à la radio sa qualité d'instrument *pratique* de commandement.

On a répété — et l'on répète encore, à juste titre sans nul doute — que le *contact personnel* entre chef et subordonné demeure le meilleur moyen de se faire comprendre, et donc d'assurer une exécution judicieuse des ordres. Soit. Mais, partant de cet axiome, on a délibérément négligé l'emploi de la radio aux petits échelons en même temps que l'on développait ce moyen de communication aux échelons corps de troupes et unité d'armée. Or la dispersion des formations dans le terrain pour parer aux moyens de destruction massive implique aujourd'hui que la liaison soit assurée dans l'unité, voire dans la section, à l'aide de moyens techniques propres à pallier l'inconvénient d'une distance qui dépasse de loin la portée de la voix. C'est la raison pour laquelle, puisque nous disposons aujourd'hui d'un moyen efficace de transmission au sein de l'unité, il importe d'en faire usage le plus largement et le plus sensément possible.

2. L'ÉCOUTE ENNEMIE

L'introduction d'un appareil radio puissant et efficace dans l'unité porte à prendre, bien davantage qu'auparavant, très au sérieux le problème de l'écoute ennemie. Sans doute a-t-on raison de se méfier des moyens — nombreux par rapport aux nôtres — que l'adversaire pourrait mettre en œuvre pour intercepter nos messages radio. Sans doute aussi est-il juste d'accorder à ce problème plus d'attention de nos jours qu'au temps béat du « fox ». Mais l'excès en tout est un défaut, et il importe de garder un certain sens de la mesure.

Lorsque nous parlons des moyens d'écoute adverses, il faut se demander à quel échelon ils se concentrent, quel est leur nombre et, finalement, quelles conversations ou quels messages ils sont destinés à intercepter. Indéniablement, les moyens d'écoute spécialisés, engagés comme tels, avec leurs spécialistes, sont concentrés à l'échelon de l'unité d'armée ou du groupement de combat. Il est non moins certain que ce sont les déplacements de corps de troupes ou de formations plus importantes qui les intéressent. Non qu'il faille négliger l'importance de mouvements ou de missions au sein de l'unité, mais l'adversaire, tout comme nous, est soumis à la loi de la concentration et de l'effort principal, dans le domaine des transmissions aussi. Il paraît donc raisonnable de s'attendre à ce qu'il concentre ses moyens d'écoute à intercepter des messages autrement plus importants que ceux relatifs à la mission d'une section de fusiliers ou de mitrailleurs.

Cela posé, il serait faux d'autoriser, pour autant, toutes les licences dans le trafic radio des bas échelons. Celui-ci peut, en effet, au cas où il serait capté, apporter à l'ennemi des renseignements importants, voire essentiels, suivant la situation tactique du moment et de l'unité considérés.

Reconnaissons donc pour principes de base, d'une part, que l'ennemi dispose de moyens d'écoute nombreux, mais qu'il sera néanmoins obligé de choisir l'échelon auquel il veut les engager, et, d'autre part, qu'un minimum de précautions est certainement nécessaire dans les transmissions radio, même à l'échelon de la compagnie. Il convient, en d'autres termes, de demeurer prudent sans pourtant être complexé. Nuance !

Cela étant, il importe de trouver un moyen d'assurer les transmissions dans l'unité, de façon qu'elles demeurent utilisables dans les délais très courts qu'imposent les petites formations, sans pour autant livrer tout

chaud à l'ennemi le secret d'une opération — même limitée — en cours. En effet, il est bon de souligner la différence fondamentale qui existe entre la manœuvre au sein d'une compagnie d'infanterie et celle qui se déroule à l'échelon régiment : de la réception d'une mission à une section et l'exécution qui en résulte se déroule un temps infiniment plus *court* qu'entre la transmission et l'exécution d'un ordre à un bataillon, par exemple.

Il convient de garder cette vérité à l'esprit pour examiner le problème de la transmission radio.

3. LE LANGAGE CHIFFRÉ EST-IL PENSABLE ?

La Fontaine avait l'habitude de donner la morale de ses fables soit immédiatement au début, soit tout en fin de celles-ci. Je sacrifierai à la première des méthodes : non, il est exclu, au rythme où se déroule l'action d'une compagnie, de songer à donner des ordres en langage chiffré. La liste de camouflage format *A4*, de rigueur au bataillon, est inemployable plus bas. Il est inconcevable que de l'unité parvienne un message de style 264 – 787 – 983 – 1,5 – 2,8 – 555 + *UNO* qui, en clair, signifierait : « Vous touchez – subsistance – Bremlens – 0400. » Ce n'est pas sensé. Et ce l'est encore moins s'agissant d'une mission tactique. Car de deux choses l'une : ou bien la précaution est inutile comparée à la valeur du message transmis (cf. notre exemple ci-dessus), ou bien le temps perdu à chiffrer et déchiffrer est nuisible à l'action ordonnée (cas d'une mission tactique). Il est, donc, nécessaire de trouver une autre méthode qui ne soit pas la conversation en clair, laquelle est, malgré tout, par trop dangereuse si d'aventure l'ennemi est à l'écoute.

Demeurent donc, me semble-t-il, deux solutions :

D'abord, la *conversation d'officiers* aisément praticable dans l'unité, puisque tant le commandant que ses chefs de section demeurent en fait constamment à proximité immédiate de leur radio. Cette conversation se révèle possible entre personnages qui se connaissent bien et qui disposent de points de référence communs suffisamment nombreux. Aux points de référence s'ajoute la possibilité d'un argot, voire même de l'usage d'un dialecte local rendu possible par l'organisation de nos troupes cantonales.

Ensuite, il peut être fait usage d'un *langage camouflé*. Ce langage se distingue du langage *chiffré* en deux points : les mots ne sont pas remplacés par des chiffres, mais par *d'autres mots*, ce qui est infiniment plus

aisé à retenir; en outre, seuls quelques éléments (soigneusement choisis) du message sont ainsi camouflés. En lieu et place du « TENTI » traditionnel (Troupes, Endroits, Nombres, Temps et Intentions) dont tous les éléments doivent être camouflés (que reste-t-il à dire en clair?), il faudrait alors se contenter de camoufler les éléments suivants:

— Nos propres troupes (T), c'est-à-dire les différentes sections, le poste d'observation ou la patrouille d'exploration, le commandant *de l'unité*. Pour cela, il suffit d'utiliser les noms d'appel radio que chacun connaît rapidement par cœur.

— Les lieux (E), au moyen de quelques points de repère (3 ou 4 suffisent dans la compagnie pour un à deux jours de combat) que l'on se gardera de numéroter de façon compliquée mais que l'on appellera simplement UNO, DUE, TRE, etc.

— Enfin, les intentions (I), c'est-à-dire quelques verbes comme *attaquer, barrer, tenir, détruire, explorer, observer, se replier sur*. Cela devrait suffire pour exprimer l'intention d'un commandant de compagnie. La guerre n'est pas une leçon de tactique, et « riposter », suprême invention de la CT 69, se contentera d'être exprimée par « détruire ». Ces verbes devraient être remplacés non par des chiffres mais par des mots clés faciles à retenir. Par exemple qui commencent par la même lettre que le verbe à camoufler. Ainsi, « Attaquer » deviendrait AMORA, « Barrer » deviendrait BRÉSIL, etc. Il faut simplement prendre garde à ne pas utiliser les mots de la table de l'abréviation (ALPHA, BERTA, etc.) pour éviter la confusion avec une simple épellation de mots.

Il saute aux yeux qu'une telle technique, tout en assurant un camouflage suffisant des transmissions dans l'unité, offre l'avantage de la rapidité. Mais ce n'est pas le seul. Parallèlement, les « documents radio » sont réduits au format d'une pochette d'allumettes ou presque. De plus, le changement quotidien de ces documents ne requiert pas la présence d'un spécialiste des transmissions qui, de toute façon, n'existe pas dans la compagnie. Enfin, une telle table de camouflage peut parfaitement être complétée par l'usage d'argot ou de patois. Reconnaissons que, s'il est justifié d'admettre que l'adversaire saura le français, l'allemand et l'italien, il ne possédera probablement ni le « Züridütsch » ni le patois gruyérien! Comme quoi les richesses folkloriques du pays peuvent être d'une grande utilité pour la défense nationale.

Répetons donc qu'à l'échelon compagnie il faut renoncer à une conversation en chiffres pour lui préférer un langage camouflé *simplement* à l'aide de quelques mots de couverture.

4. LES MOYENS

Paragraphe extrêmement bref, celui-ci est destiné à rappeler que, manifestant toujours sa supériorité par rapport au « fox », le SE-125 est équipé :

- d'un microtéléphone permettant de converser en faisant porter l'appareil par une ordonnance de combat ;
- d'une garniture antibruit particulièrement utile lorsqu'il s'agit de parler depuis un véhicule. Cet élément de l'appareil est, à mon sens, indispensable à l'infanterie motorisée.

Or, on l'a bien lu, le SE-125 « est équipé ». C'est « est théoriquement équipé » qu'il faudrait écrire. Car il est pratiquement exclu d'obtenir ces accessoires avec chaque appareil livré par les arsenaux. Le pourquoi demeure un mystère et, d'ailleurs, le problème n'est pas là. Il réside dans le fait qu'alors que le constructeur, conformément à son cahier des charges, livre un appareil éminemment utile dans toutes les situations, il se produit un filtrage qui fait que la troupe ne peut pas, pour son instruction, bénéficier de la totalité de l'engin.

Serait-ce trop demander à nos arsenaux que de nous livrer un appareil simplement *complet* ? La question reste en suspens.

5. L'INSTRUCTION

Avant toute autre considération, il faut rappeler que le servant du SE-125, ordonnance de section comme de compagnie, n'est *pas* un soldat radio, mais un fusilier ou un mitrailleur comme les autres, instruit *en plus* à l'usage de la radio. Pour former un soldat radio, on dispose de près de quatre mois. Pour former un fusilier à la radio, on dispose de quelques heures. Par conséquent, limitons nos ambitions quant à la capacité de ces hommes dans le trafic radio. C'est l'une des raisons majeures de notre proposition de simplifier les règles de ce trafic à l'usage interne de l'unité.

En quelques heures à l'école de recrues, en une à deux heures au cours de répétition, il importe de remplir avec soin le programme limité suivant :

- Entretien de l'appareil, contrôles élémentaires.
- Appréciation du terrain en fonction de la liaison à établir.
- Usage de l'antenne de tranchée, du microtel et de la garniture antibruit.
- Règles de trafic radio simples, établissement de documents radio simples également.

L'ambition de ce programme est, on le voit, limitée. Mais limitée *sciemment*, pour être réalisable. Le but demeure celui des troupes spécialisées de transmission : « Liaison à tout prix. »

Capitaine Jean-François CHOUET

